

## INTRODUCTION

La sauvegarde des monuments et des ensembles monumentaux fait appel à des disciplines si nombreuses et si diverses qu'il serait hasardeux d'en établir la liste précise. Elles relèvent tant de la philosophie, du droit, de l'administration, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie, que de l'architecture, du génie civil, de la stabilité de construction, de la physique ou de la chimie. Elle exige en outre la connaissance de techniques artisanales variées: maçonnerie, charpenterie, peinture, sculpture, menuiserie etc. La diversité et la complexité de ces connaissances est telle qu'il est impossible à qui que ce soit de les assimiler toutes. La multiplicité des expériences et le développement très rapide des connaissances créent de grandes difficultés à celui qui veut suivre avec efficacité leur évolution sans l'aide d'un organe de documentation spécialisé. De tels centres existent et travaillent avec plus ou moins de succès pour certaines sciences auxquelles la sauvegarde des monuments a recours. Il n'en existe cependant aucun qui, sur un plan très large, centralise les informations intéressantes sous les aspects de cette discipline ou qui comble les domaines laissés vacants par d'autres Centres. Aussi le Conseil International des Monuments et des Sites, suivant en cela une suggestion faite par la direction des Monuments et des Musées de l'UNESCO, a-t-il inscrit, dès son origine, à son programme la création d'un organisme international de documentation pour la conservation et la restauration du patrimoine monumental.

La tâche principale de ce centre est de collecter, d'analyser et de diffuser toutes les informations utiles à la sauvegarde des monuments et des ensembles historiques. Deux écueils principaux menacent une telle entreprise. La première est ici d'autant plus grande que, pour certaines disciplines citées, des centres de documentation existent et disposent d'informations intéressantes pour notre domaine. Ces Centres sont souvent inconnus ou peu abordables aux spécialistes des monuments historiques. L'une des missions du Centre sera d'établir avec tous ces organismes d'information, quelque soit leur statut, des

liens de collaboration qui permettent d'orienter vers les conservateurs, les restaurateurs et les administrateurs du patrimoine monumental les informations qui leur sont utiles et, le cas échéant, d'attirer l'attention de ces centres sur l'élargissement de leurs documentations vers des domaines qui appartiennent à leurs disciplines et qui intéressent plus particulièrement la sauvegarde, mais qui n'auraient pas été abordés jusqu'à présent. Le second écueil est d'accumuler des informations rendues inutiles parce qu'elles restent englouties dans les archives du Centre. Celui-ci n'est utile et les dépenses faites en sa faveur ne sont justifiées que pour autant que les informations réunies circulent abondamment et qu'elles soient adaptées par priorité aux problèmes les plus actuels. Il appartiendra à un comité de direction, constitué sur une base internationale, d'établir avec l'aide de spécialistes en informatique les domaines à étudier par priorité et les méthodes à suivre pour atteindre les buts proposés. Le Colloque de Bruxelles 1966 leur donne matière à réflexion puisqu'il a permis de réunir des indications précises sur les domaines que les comités nationaux de notre Conseil désirent voir aborder. Le financement de ce Centre ne sera pas facile, tout au moins à ses débuts. L'aide nécessaire ne manquera pas cependant dès que, grâce au travail déjà accompli, l'utilité du Centre sera reconnue et qu'il sera établi que celui-ci peut rendre des services irremplaçables et valant leur pesant d'or. A ce stade on peut envisager l'obtention de subsides et la souscription "d'abonnements d'information" ou de contrats de recherches par des organismes officiels ou privés chargés de la sauvegarde des monuments et des ensembles.

Avant cela cependant il faut non seulement démarrer mais aussi réaliser une première oeuvre dont la valeur déterminera la réussite à plus longue échéance. L'UNESCO a compris les difficultés qu'il aurait à réunir les moyens financiers nécessaires pour assurer cette première phase. Tout comme elle le fait depuis plusieurs années pour le Conseil International de Musées (ICOM), cette Organisation envisage de nous aider par des contrats annuels constituant une base pour le budget du Centre. Celui-ci profitera par ailleurs de l'aide du secrétariat international de notre Conseil et sera installé comme le dernier à Paris, rue du Temple, dans la partie de l'hôtel Saint-Aignan, généreusement restauré et aménagé par le Gouvernement français à l'intention de l'ICOMOS.

Au stade initial, l'assistance effective des comités nationaux sera d'une importance capitale. Leur intérêt serait illusoire s'il n'était que platonique. L'envoi des publications disponibles fait dans leur pays sur les problèmes qui sont ceux du Centre, la récolte de renseignements ou l'indication de sources d'information et leur communication au Centre, l'éveil de

l'intérêt des autorités et des spécialistes de leur pays pour les travaux exécutés par le Centre sont des formes de collaboration élémentaire attendues de tous.

Prof. Dr. R. M. LEMAIRE